



Diplôme d'Etat d'Infirmier *Sortants de 2013*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, le Conseil régional d'Auvergne, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants présentés au diplôme d'Etat portant, notamment, sur leur devenir à 6 et 12 mois. La première vague de l'enquête a concerné les sortants de formation de 2012 (cf. parutions de mars et avril 2014), la seconde, présentée ci-après, ceux de 2013, soit 1 787 personnes.



LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2014 s'est déroulée en deux phases, de février à avril pour l'interrogation à 6 mois et de septembre à novembre pour le suivi à 12 mois. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balayait l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, la formation partielle, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 6 mois et celle à 12 mois avec :
 - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
 - ✓ en cas d'emploi le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, taille, lieu de travail*) et la durée et les modalités d'obtention du poste,
 - ✓ en cas de formation, le type et le lieu*,
 - ✓ et, si la personne était sans emploi, la cause et sa situation détaillée.

L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2013, deux sessions d'examen se sont déroulées pour la formation d'infirmier (juillet et octobre). Pour rappel, la durée de cette formation étant de 3 ans, l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2010.

186 des 531 sortants ont répondu aux questionnaires à 6 et 12 mois, soit un taux de **35%**, comparable au taux de réponse global toutes formations sanitaires et sociales confondues (37%) mais inférieur à celui des seuls sortants de formations paramédicales et de sages-femmes (38% soit 529 répondants pour 1 394 sortants).

L'analyse des éléments de profil des répondants montre qu'ils sont représentatifs de l'ensemble de la population enquêtée. Leur profil, exception faite du statut pendant la formation, est comparable à celui des élèves, inscrits en dernière année de formation en 2013, recensés par le Ministère de la santé (enquête DREES).

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations paramédicales et de sages-femmes.

* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation

LE PROFIL DES RÉPONDANTS

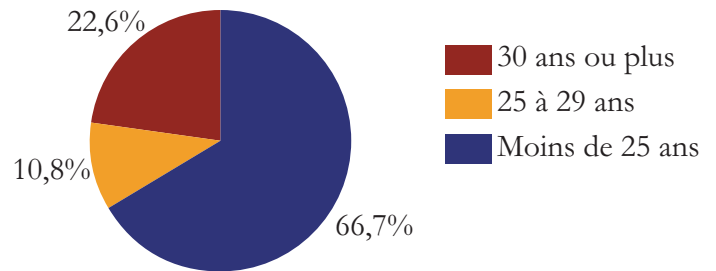
Quel est leur sexe ?



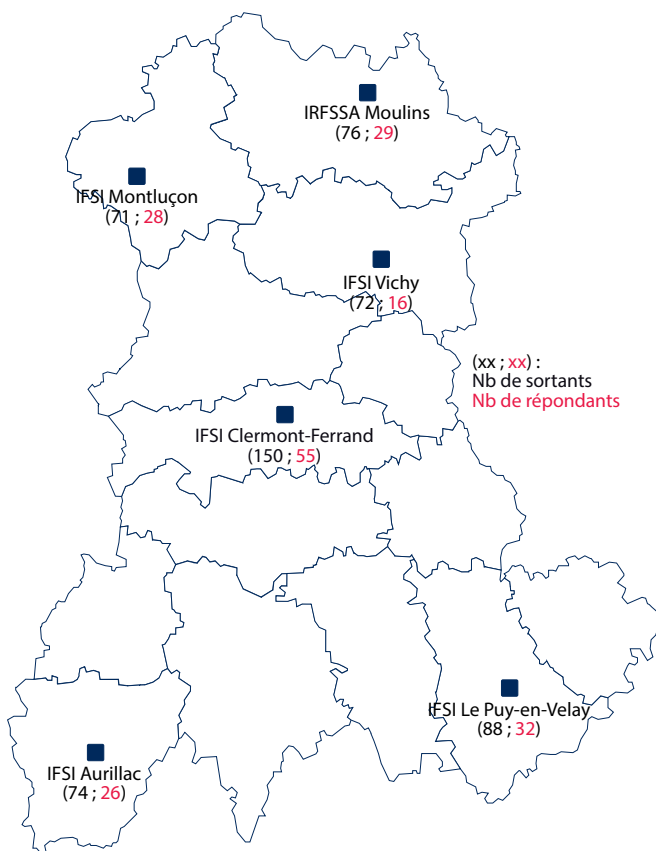
Plus de 8 répondants sur 10 sont des femmes.

Les deux tiers des sortants ont moins de 25 ans**.

Quel est leur âge ?



Dans quel institut de formation ont-ils été formés ?



6 instituts proposent une formation d'infirmier sur la région.

30% des répondants sont formés sur le COTEF de Clermont-Ferrand, 17% sur celui du Puy-en-Velay, 16% sur le territoire de Moulins et 15% sur Montluçon.

Les taux de réponse varient de 22% pour l'IFSI de Vichy à 39% pour celui de Montluçon.

Ont-ils obtenu leur diplôme ?

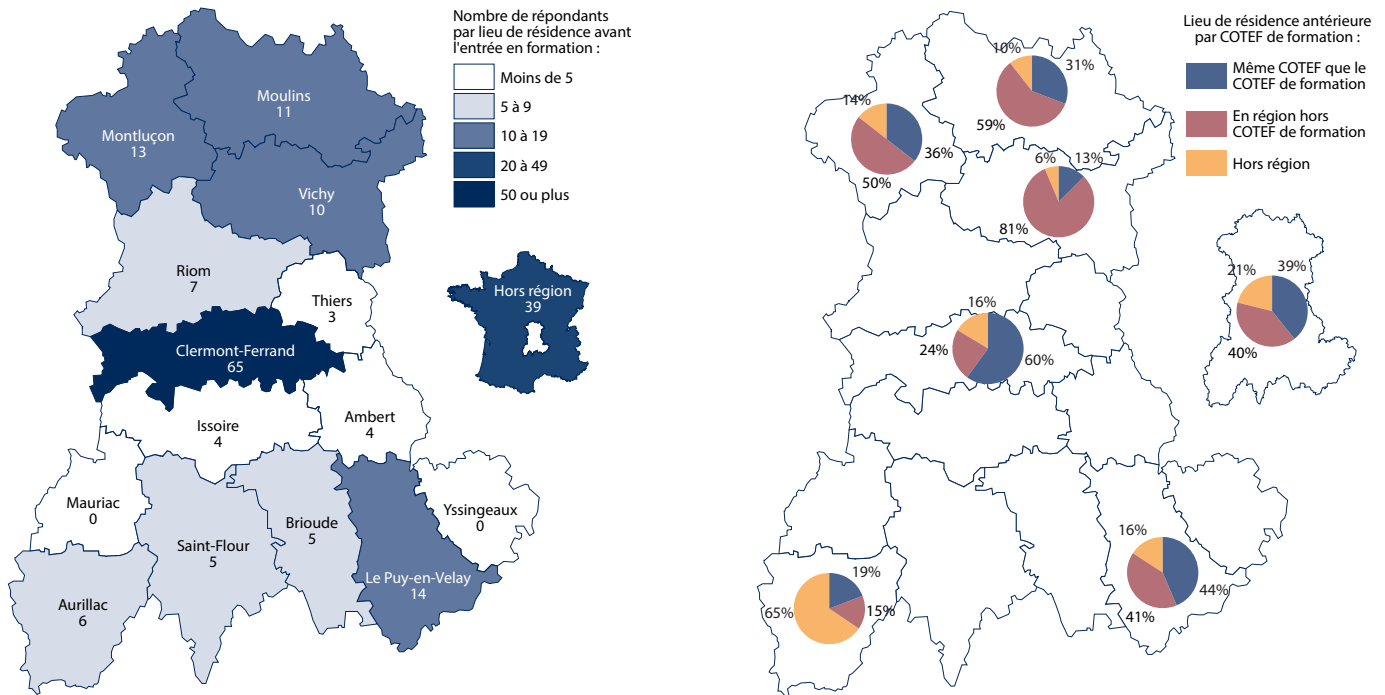
Plus de 98% des répondants mentionnent l'obtention du diplôme d'infirmier.

** L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge à l'entrée est de 3 ans inférieur.



LA SITUATION DES RÉPONDANTS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Quel était leur lieu de résidence avant l'entrée en formation ?



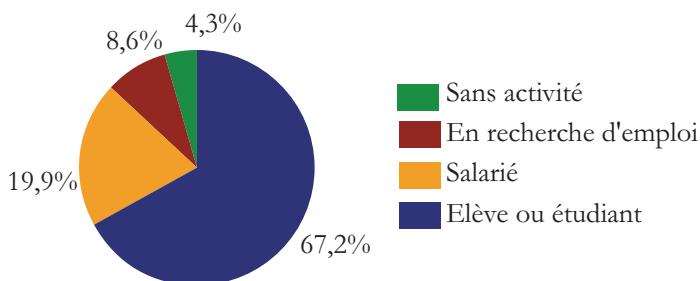
Plus du tiers des répondants (35%) résidaient sur le COTEF de Clermont-Ferrand avant leur entrée en formation d'IDE. 21% provenaient d'une autre région.

Le rapprochement lieu de formation - lieu de résidence antérieure met en évidence, qu'en moyenne, 39% des répondants résidaient auparavant sur leur COTEF de formation (part allant de 13% à Vichy à 60% sur Clermont-Ferrand).

40% des répondants résidaient en Auvergne, mais dans un COTEF différent de celui de leur formation et 21% hors région.

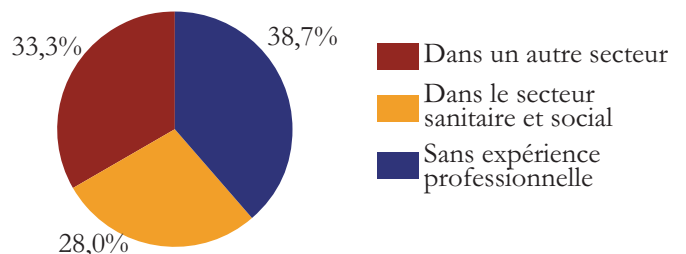
La part des résidents hors Auvergne varie de 6% des formés à Vichy à 65% à Aurillac.

Quel était leur statut professionnel avant l'entrée en formation ?



67% des répondants étaient élèves ou étudiants avant d'intégrer la formation d'infirmier et s'inscrivaient dans une logique de poursuite d'études. 20% étaient en emploi.

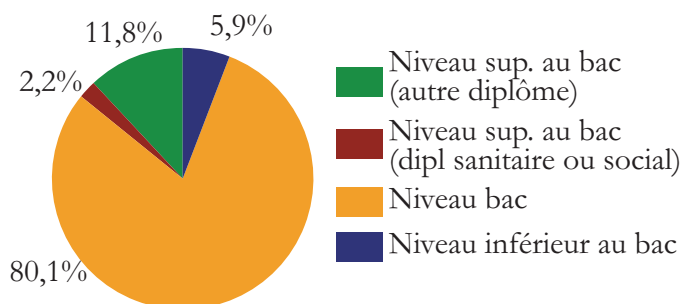
Quelle était leur expérience professionnelle avant l'entrée en formation ?



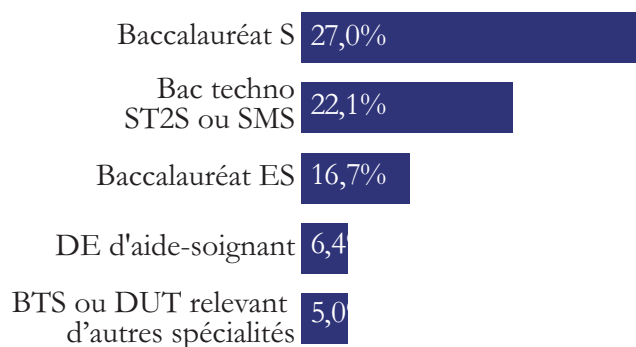
61% des répondants avaient une expérience professionnelle antérieure, dont près d'un sur deux dans le secteur sanitaire et social.

LA SITUATION DES RÉPONDANTS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION (SUITE)

Quel était le niveau du dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation ?



Quel était le dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation (top 5) ?



8 répondants sur 10 étaient titulaires d'un diplôme de niveau bac avant leur entrée en formation et 14% d'un diplôme de niveau supérieur.

Cette prépondérance du niveau 4 est confirmée par l'examen du top 5 des diplômes, les 3 premiers étant des baccalauréats. A noter que 5% des répondants étaient titulaires du diplôme d'aide-soignant et se sont inscrits dans le cadre d'une démarche de promotion professionnelle.

A l'entrée en formation, 77% des répondants avaient obtenu leur dernier diplôme depuis moins de 5 ans (en moyenne depuis 3,8 ans).

Avaient-ils suivi une année de PACES/APEMK avant l'entrée en formation ?

17% des répondants déclarent avoir suivi d'année de PACES/APEMK avant leur intégration dans la formation d'infirmier (seulement 8% pour les sortants 2012).

Ces éléments semblent corroborer les observations des instituts de formation. Selon eux, la proportion d'étudiants ayant suivi une année de PACES avant d'entrer en formation serait en augmentation depuis 2009.

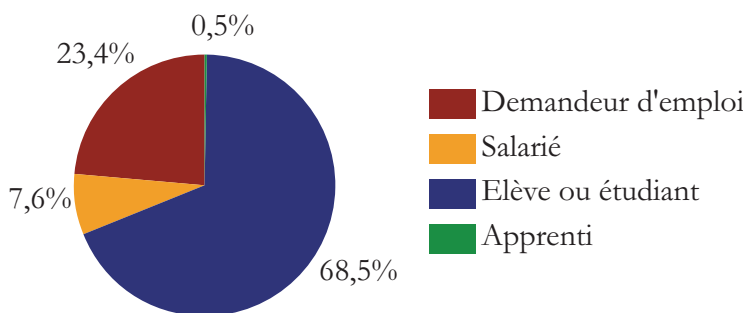


LA SITUATION DES RÉPONDANTS PENDANT LEUR FORMATION

Quel était leur statut professionnel pendant la formation ?

68% des répondants avaient le statut d'élève ou étudiant pendant la formation, 23% celui de demandeur d'emploi.

Cette répartition par statut diffère de celle observée dans l'enquête du Ministère de la santé et des affaires sociales, où 63% des répondants seulement étaient élèves ou étudiants, 21% DE et 15% salariés.

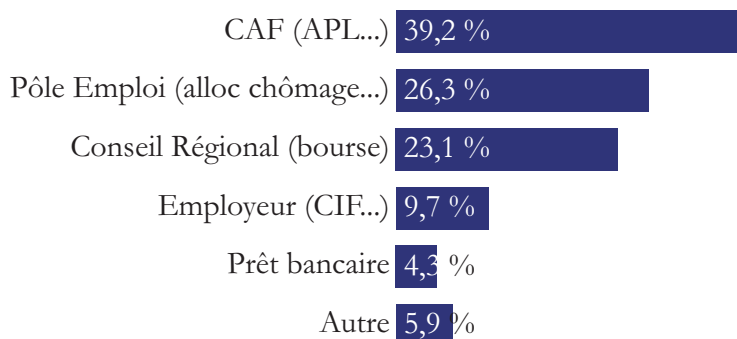


De quelle(s) ressource(s) financière(s) ont-ils bénéficié pour leur vie quotidienne pendant la formation ?

82% des répondants déclarent avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière pour leur vie quotidienne.

Parmi elles, 39% ont une aide de la Caisse d'allocations familiales (APL...), 26% une allocation Pôle Emploi etc..

A noter qu'une même personne peut bénéficier de plusieurs aides ce qui explique que le cumul des pourcentages dépasse 100%.





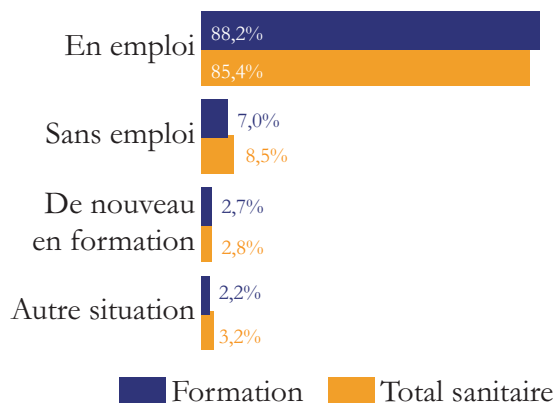
LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Quel était leur situation professionnelle ?

88% des répondants étaient en emploi 6 mois après la formation (164 personnes), contre 85% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires.

Les sortants de formation d'infirmier sont moins souvent sans emploi que ceux des certifications sanitaires dans leur ensemble (7,0% contre 8,5%).

Cette part en emploi est en recul par rapport aux sortants de 2012 (-4 points).

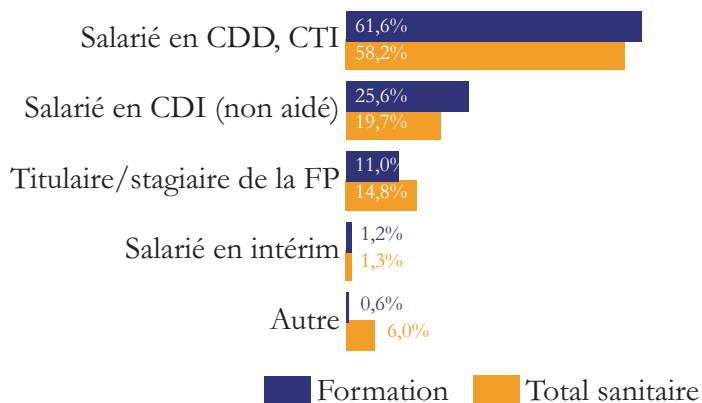


NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

Quel est l'intitulé du poste occupé ?

98% des répondants exerçaient le métier d'infirmier (soins généraux).

Quel était leur statut professionnel ?

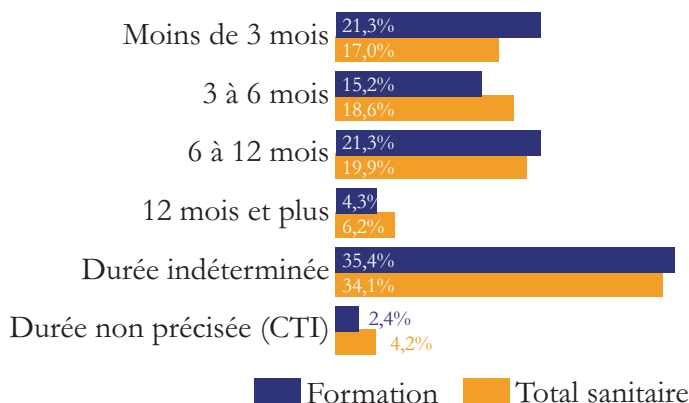


Près de 37% des répondants étaient en emploi stable (CDI, titulaire ou stagiaire de la Fonction publique ou profession libérale) *versus* 38% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires. Dans le détail, 26% étaient en CDI (*versus* 20%) et 11% titulaires ou stagiaires de la FP (contre 15%).

62% des répondants étaient en CDD (*versus* 58%).

A noter qu'aucun des répondants n'occupait un emploi aidé.

Quelle était la durée du contrat ?



35% des répondants occupaient un emploi à durée indéterminée après leur sortie de formation *versus* 34% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires.

37% occupaient un emploi de durée inférieure à 6 mois (*versus* 36%) et 26% d'une durée de 6 mois et plus (contre 26%).

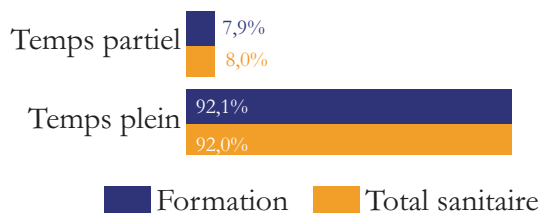


LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

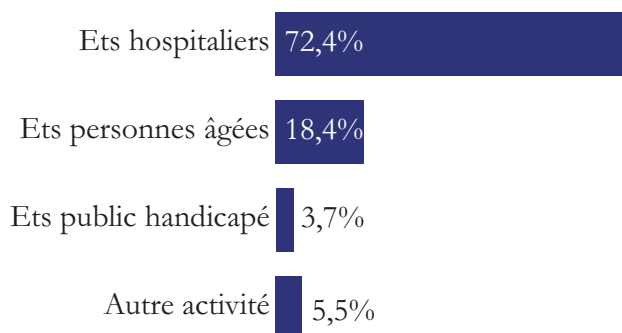
Quel était le temps de travail ?

92% des répondants exerçaient leur activité à temps plein soit un même pourcentage que l'ensemble des répondants des formations sanitaires.

Le temps partiel (13 personnes concernées) est subi dans 85% des cas.

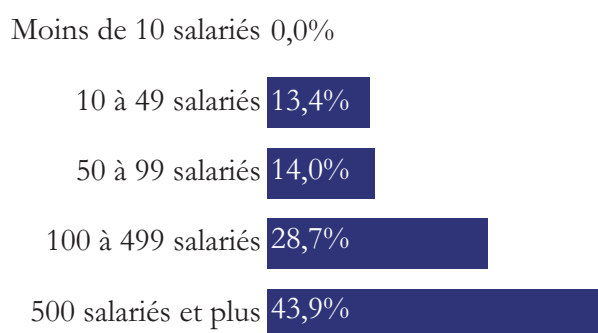


Quelle est la nature de l'activité de l'établissement employeur ?



72% des répondants exerçaient leur activité au sein d'un établissement hospitalier et 18% au sein d'un établissement pour personnes âgées.

Quelle est la taille de l'établissement employeur ?



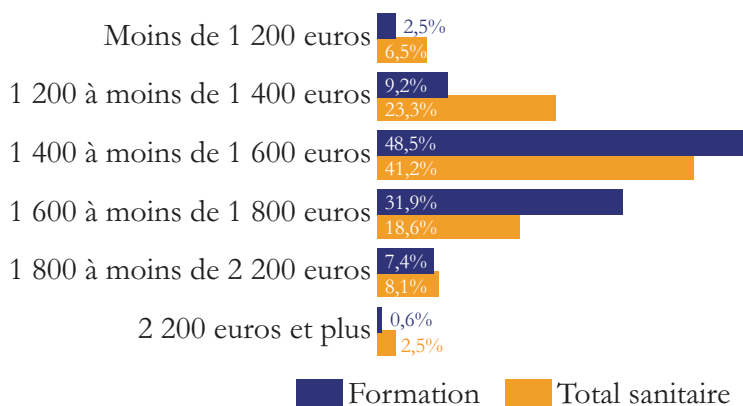
73% des répondants exercent leur activité au sein d'un établissement de 100 salariés ou plus. Cette structure par taille est à rapprocher de la nature de l'activité des établissements employeurs (cf. ci-contre).

Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

80% des répondants déclarent gagner de 1 400 à 1 800 € nets mensuels (contre 60% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires).

A noter la sous-représentation sur les tranches de salaire extrêmes.

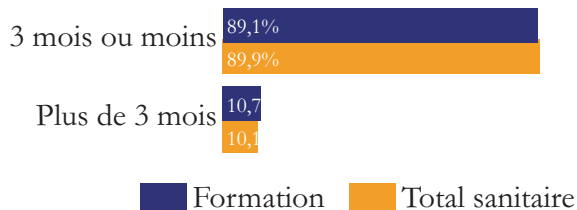
Le salaire net mensuel moyen est de 1 573 €, équivalent à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sanitaires (1 526 €).





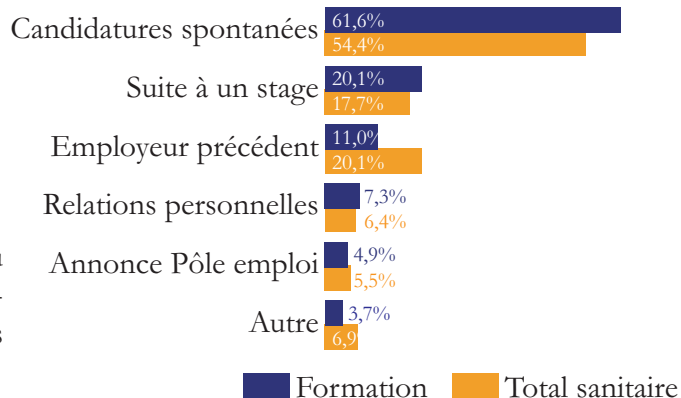
LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

Quelle a été la durée d'obtention de l'emploi ?



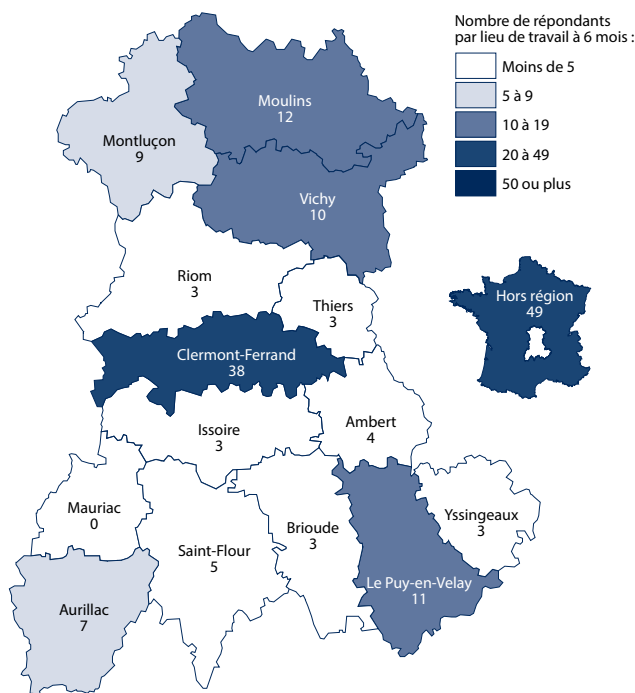
89% des répondants ont obtenu leur emploi 3 mois ou moins après leur sortie de formation soit une vitesse d'insertion identique à celle de l'ensemble des répondants des formations sanitaires.

Quel a été le mode d'obtention de l'emploi ?



La candidature spontanée est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (62% des personnes répondantes contre 54% pour l'ensemble des formations sanitaires), devant le stage (20%) et l'employeur précédent (11% *versus* 20%).

Quel était le lieu de travail ?



30% des répondants travaillent hors région, 23% sur le COTEF de Clermont-Ferrand, 7% sur le COTEF de Moulins et 7% au Puy-en-Velay.

Lieu de travail et lieu de résidence antérieur correspondent dans 57% des cas. Cette part varie de 33% à Riom à 80% pour le COTEF d'Aurillac ou de Saint-Flour.



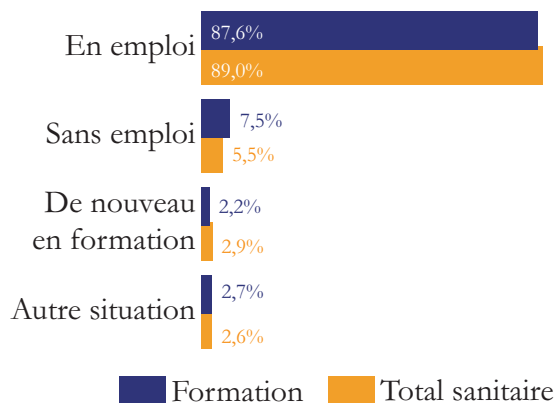
LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Quel était leur situation professionnelle ?

88% des répondants étaient en emploi 12 mois après la formation (163 personnes), contre 89% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires.

Cette part est comparable avec le pourcentage enregistré à 6 mois. Elle reste, cependant, en retrait de 5 points par rapport au taux d'emploi des sortants de 2012.

A 12 mois, les sortants de formation d'infirmier sont davantage sans emploi que ceux des certifications sanitaires dans leur ensemble (7,5% contre 5,5%).

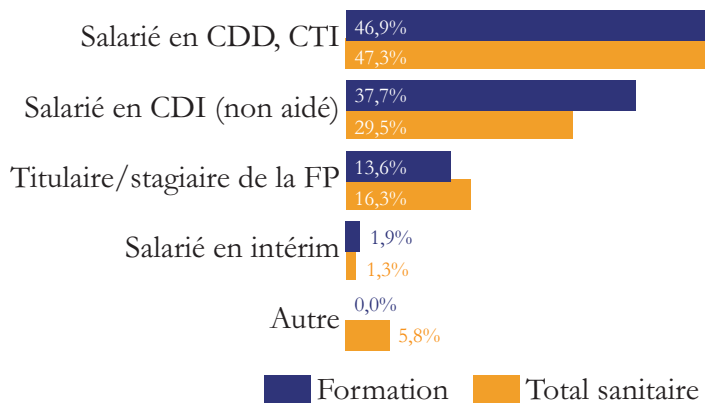


NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

Quel est l'intitulé du poste occupé ?

99% des répondants exerçaient le métier d'infirmier (soins généraux).

Quel était leur statut professionnel ?

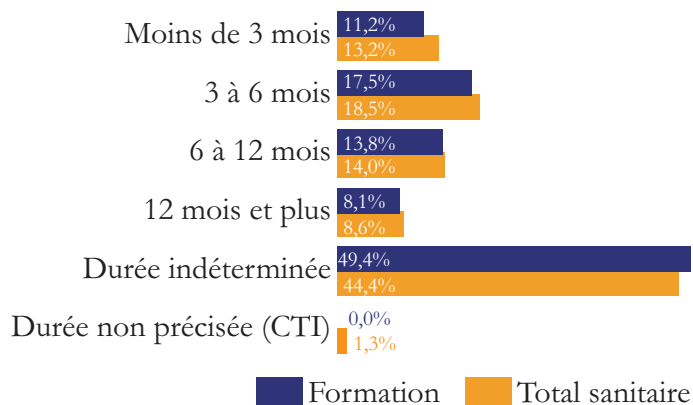


Plus de 51% des répondants étaient en emploi stable (50% pour l'ensemble des répondants des formations paramédicales et de sages-femmes).

Cette part a augmenté de 14 points en 6 mois. Dans le détail, 38% étaient en CDI (*versus* 30%) et 14% titulaires ou stagiaires de la Fonction publique (contre 16%).

47% des répondants étaient en CDD, soit la même part que pour le total sanitaire, et 1% en emploi aidé.

Quelle était la durée du contrat ?



49% des répondants occupaient un emploi à durée indéterminée après leur sortie de formation *versus* 44% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires. Cette part a augmenté de 14 points en 6 mois. 29% occupaient un emploi de durée inférieure à 6 mois (*versus* 32%) et 22% d'une durée de 6 mois et plus (contre 23%).





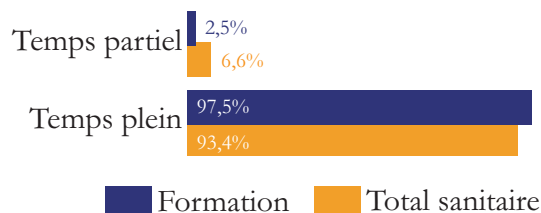
LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

Quel était le temps de travail ?

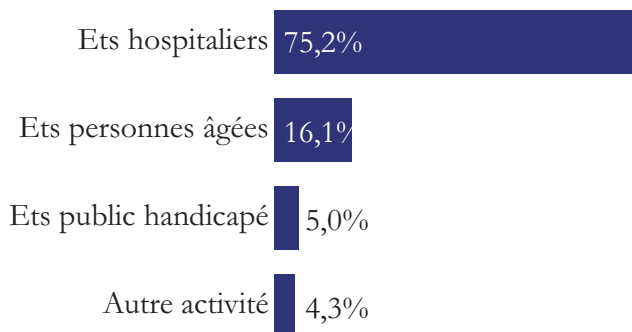
98% des répondants exerçaient leur activité à temps plein contre 93% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires.

Cette part augmente de 5,4 points en 6 mois.

Le temps partiel est subi pour 3 des 4 personnes concernées.

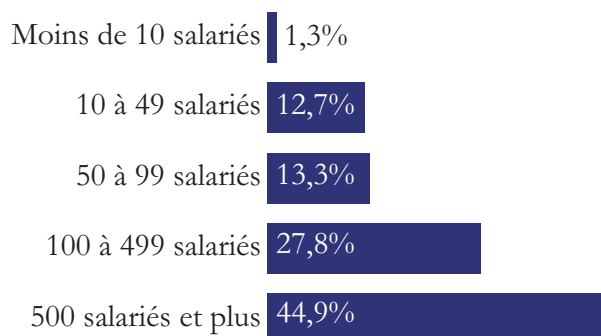


Quelle est la nature de l'activité de l'établissement employeur ?



75% des répondants exerçaient leur activité 12 mois après leur sortie de formation au sein d'un établissement hospitalier (+2,8 points par rapport à la situation à 6 mois) et 16% au sein d'un établissement pour personnes âgées (- 2,3 points).

Quelle est la taille de l'établissement employeur ?



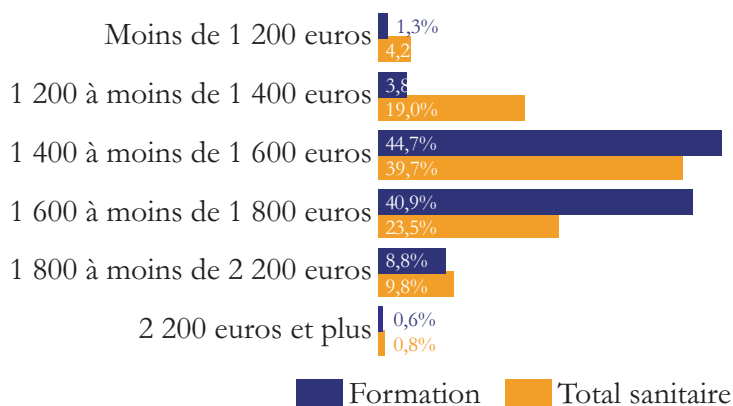
73% des répondants exercent leur activité au sein d'un établissement de 100 salariés ou plus (comme à 6 mois). Cette structure par taille est à rapprocher de la nature de l'activité des établissements employeurs (cf. ci-contre).

Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

85% des répondants déclarent gagner de 1 400 à 1 800 € nets mensuels 12 mois après leur sortie de formation (contre 63% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires).

A noter la sous-représentation sur les tranches de salaire extrêmes.

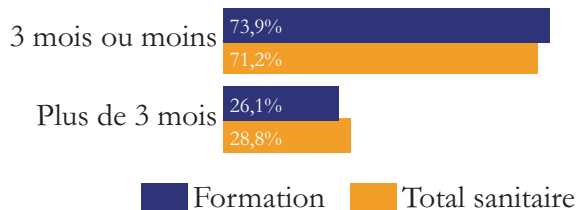
Le salaire net mensuel moyen est de 1 618 € (augmentation de moins de 50 euros en 6 mois), légèrement supérieur (+3,5%) à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sanitaires (1 563 €).





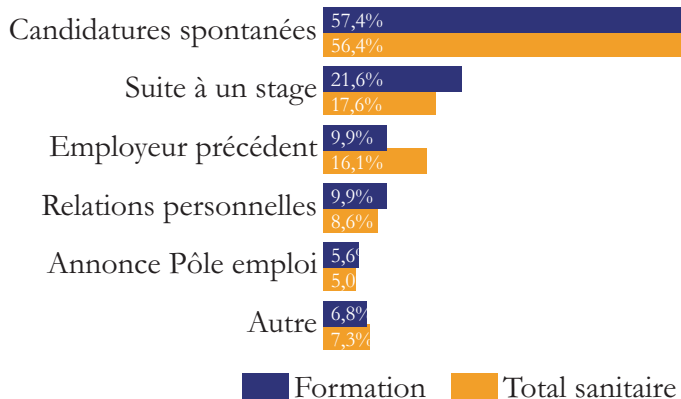
LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

Quelle a été la durée d'obtention de l'emploi ?



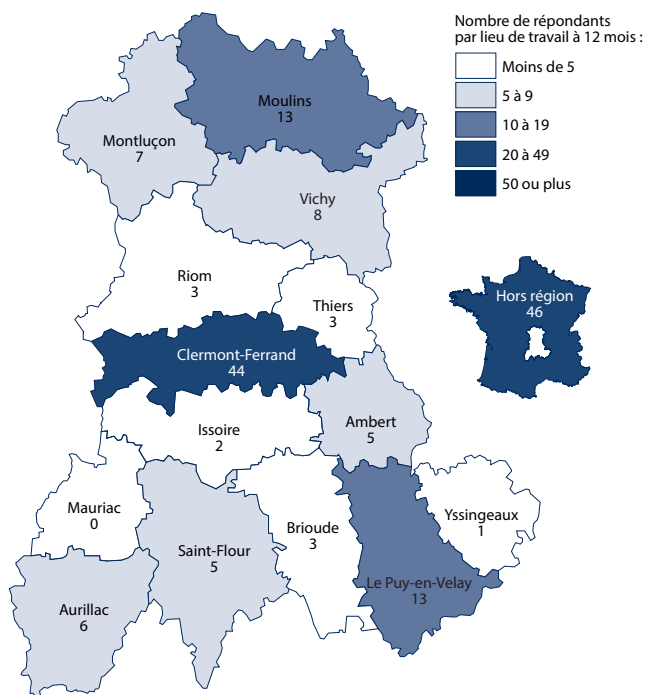
74% des répondants ont obtenu leur emploi 3 mois au maximum après leur sortie de formation (contre 71% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires).

Quel a été le mode d'obtention de l'emploi ?



Comme pour la situation à 6 mois, la candidature spontanée est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (57% des personnes répondantes contre 56% pour l'ensemble des formations sanitaires), devant le stage (22%).

Quel était le lieu de travail ?



29% des répondants travaillent hors région, 28% sur le COTEF de Clermont-Ferrand, 8% sur le COTEF de Moulins et 8% sur le territoire du Puy-en-Velay. Lieu de travail et lieu de résidence antérieure correspondent dans 59% des cas. Cette part varie de 33% à Brioude à 80% pour le COTEF de Saint-Flour. En moyenne, 29% des formés travaillaient hors région 12 mois après leur sortie. Cette part s'élève à 33% sur le COTEF de Montluçon contre seulement 8% pour le COTEF du Puy et 0% sur celui de Vichy.





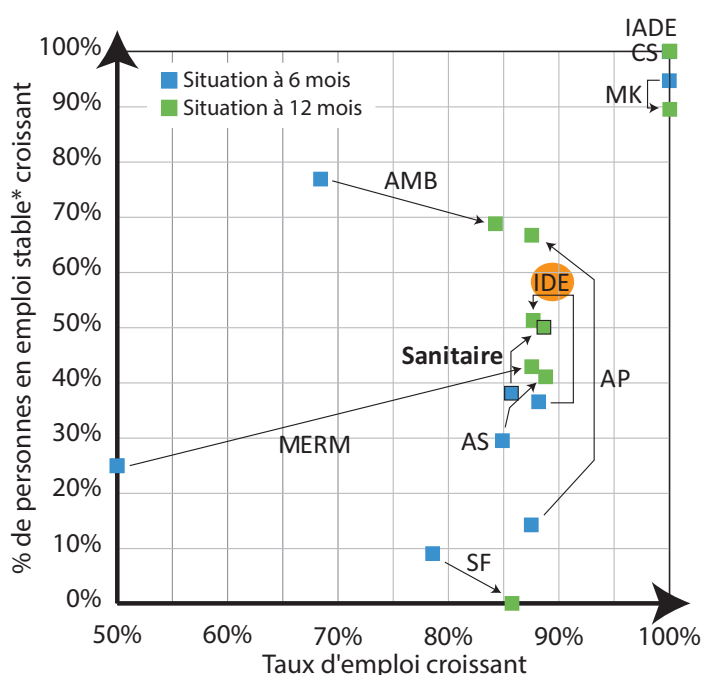
SYNTHÈSE

Taux d'emploi et stabilité

Les indicateurs d'emploi pour les sortants de formation d'infirmier sont proches des indicateurs moyens toutes formations sanitaires confondues.

Ainsi le taux d'emploi stable à 6 mois est de 37% contre 38% et celui à 12 mois de 51% contre 50%.

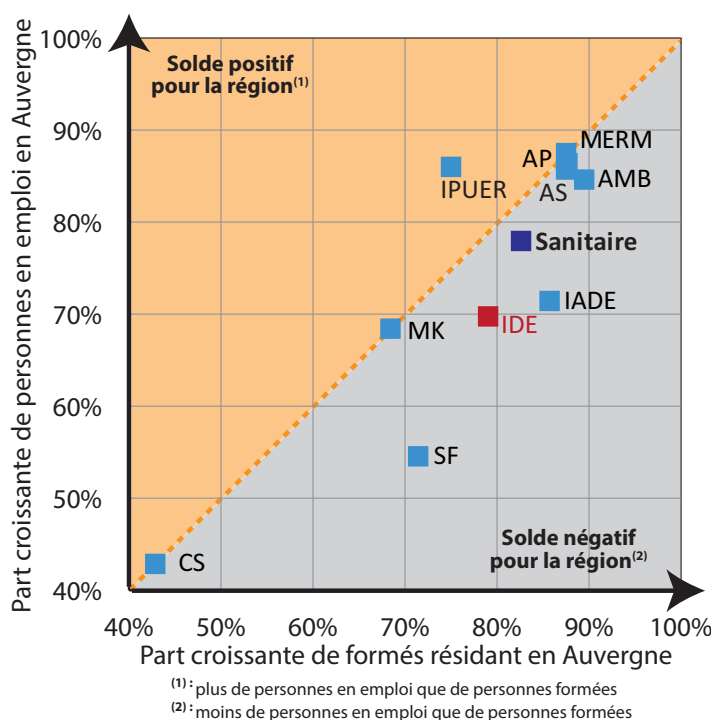
La seule différence porte sur le taux d'emploi des infirmiers, constant à 88% alors qu'il a progressé de 4 points en 6 mois pour l'ensemble des répondants des certifications sanitaires.



Lieux de résidence antérieure et de travail à 6 mois

Pour la région, le solde d'infirmiers nouvellement diplômés est globalement négatif. Ainsi, les formés étaient à 79% des résidents auvergnats et 70% d'entre eux sont restés pour travailler en Auvergne.

La situation est comparable à celle de la moyenne toutes formations sanitaires confondues (solde négatif), la formation d'infirmier se distinguant, néanmoins, par de moindres parts de personnes résidant ou travaillant en Auvergne. A noter que ce constat confirme la tendance notée pour les sortants de 2012.

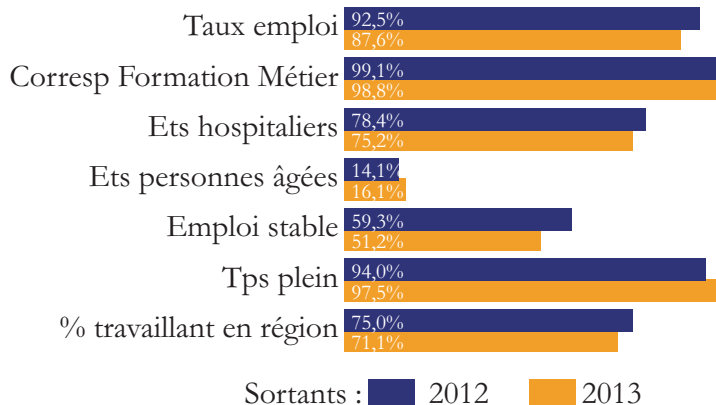


Comparatif de la situation à 12 mois des sortants de 2012 et 2013

La situation des infirmiers s'est globalement dégradée sur le marché du travail entre les sortants de 2012 et ceux de 2013.

Ainsi, le recul du taux d'emploi entre les deux vagues est de l'ordre de 5 points, celui de la part de l'emploi stable est de 8 points. De même, la part des infirmiers travaillant en Auvergne est en retrait de 4 points.

La situation des infirmiers reste, cependant, globalement satisfaisante avec un taux d'emploi de 88%.



L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS PARAMÉDICALES ET SOCIALES

GLOSSAIRE

APEMK : année préparatoire aux études de masso-kinésithérapie

Bac ST2S-SMS : Bac technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social, a remplacé le bac Sciences Médico-Sociales en 2007

BEP CSS : Brevet d'Etudes Professionnelles Carrières Sanitaires et Sociales

CS : Cadre de Santé

DE AS : Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Formation partielle : cursus partiel suivi par des personnes titulaires de certains titres ou diplômes, ou s'inscrivant dans le cadre d'un parcours VAE

Formation passerelle : pour les personnes titulaires d'un diplôme donnant droit à dispense du concours et

de certains modules de formation

FP : Fonction Publique

IADE : Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat

IBODE : Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat

IDE : Infirmier Diplômé d'Etat

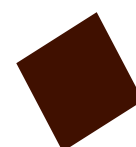
MERM : Manipulateur en électroradiologie médicale

MK : Masseur-kinésithérapeute

PACES : Première Année Commune aux Etudes de Santé, conduit les étudiants aux 4 filières médicales, médecine, dentaire (odontologie), pharmacie ou maïeutique (sage-femme) au terme d'un concours

Préparation : suivi d'une préparation au concours d'entrée en formation

SF : Sage-femme



► **Contact : CARIF OREF Auvergne**
16b rue Fontgîève - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>
<http://www.pro.formationauvergne.com/>

Mail : oref@cariforef-auvergne.org

